

Vendredi 28 janvier 2022

## **Crack à la Villette – Quatre Chemins Il n’y a qu’un seul responsable : le gouvernement !**

Depuis le 24 septembre des usagers du crack ont été déplacés au square de la Villette (Paris 19<sup>e</sup>), sans qu’aucun élu local n’ait été consulté.

Depuis plus de 4 mois, avec les collectifs d’habitants, les élus et maires du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris et d’Aubervilliers, nous demandons la prise en charge médicale, sanitaire et sociale de ces personnes.

Depuis plus de 4 mois, nous n’avons aucune réponse de la part du gouvernement. Or le droit est constant. L’article 345-2-2 du code de l’action sociale et des familles stipule que « *Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d’hébergement d’urgence.* ». Et s’il devait y avoir une ambiguïté, le Conseil d’État a précisé dans son commentaire de cinq décisions du 13 juillet 2016 : « *qu’en vertu du code de l’action sociale et des familles, c’est l’État qui a la charge d’assurer à toute personne sans-abri et en situation de détresse médicale, psychique ou sociale un hébergement d’urgence.* » C’est pourquoi tous nos rassemblements proclamaient « Soignez-les ! Protégez-nous ! »

Il y a deux jours le préfet de Police de Paris a proposé de déplacer ces usagers du crack vers un terrain à ciel ouvert dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Ce « projet », s’il permettait un retour au calme dans les quartiers de Pantin, d’Aubervilliers et du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, n’aurait en fait rien réglé. Une nouvelle fois, le gouvernement et le préfet de Police de Paris déplaçaient le problème sans le résoudre.

Après 4 mois de rassemblements et de manifestations, nos habitants restent mobilisés et continueront de dénoncer l’inertie du gouvernement. Celui-ci doit trouver une solution ! C’est pourquoi je souhaite la convocation en urgence par le Préfet d’Île-de-France d’une réunion avec toutes les parties prenantes dont, évidemment, la Maire d’Aubervilliers et le Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement.

**Bertrand KERN,  
Maire**